

COMMISSION NATIONALE SPORTIVE



Newsletter CSNS N°10 Décembre 2022

Edito

Chers clubs de sambo, chers amis samboïstes,

Dans cette dernière newsletter de l'année 2022, nous aborderons les championnats de France de sambo combat qui se sont tenus à PLEYBEN et nous ferons un bilan de l'année écoulée dans lequel nous détaillerons les points positifs et les points plus négatifs relatifs à notre belle discipline.

Ce bilan étant très dense, nous n'aurons pas de portrait individuel ce mois-ci.

Tous les membres de la Commission Sportive Nationale de Sambo vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et espèrent vous retrouver en 2023 pour de nouvelles échéances sportives.

Bien Sportivement,

La Commission Sportive Nationale Sambo



ÉVÉNEMENTS

Championnat de France de Sambo combat 2022

Samedi 26 Novembre 2022 à PLEYBEN (29).



Le championnat de France de Sambo Combat a été attribué au club de Pleyben et s'est tenu le samedi 26 novembre 2022.

Cette magnifique édition a permis à près de 90 athlètes de s'exprimer en sambo combat avec une particularité, l'autorisation des frappes au sol en France.

Un grand merci à nos amis bretons dont l'organisation a été exceptionnelle, tant dans l'accueil des combattants que dans l'accueil du public, et tout particulièrement à **Michel CAHEREC, Franck CROISSANT, Fabienne LE GUELLEC et l'ensemble des bénévoles** qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes sur cette manifestation.

La brigade d'arbitrage menée par Christophe LEMARCHAND et Audrey JOUBERT a été très professionnelle et a montré de grandes qualités.

Notre reconnaissance est infinie car sans arbitres, il n'y a pas de compétition.

Les champions 2022 de Sambo Combat catégorie séniors sont :

- **GARCIA Angélique** Championne de France -54kg - club CLAYE-SOUILLY FSE
- **JOUBERT Audrey** Championne de France -72kg - club CLAYE-SOUILLY FSE
- **PETIT Jullian** Champion de France -58kg - club CHAMBERY Lutte-Sambo
- **AHAMADA Zakarya** Champion de France -64kg - club MARSEILLE Sambo
- **MAHMOUDI Ismaël** Champion de France -71kg - club MEURCHIN Fight Arts Martiaux
- **XABIDI Fabien** Champion de France -79kg - club CLAYE-SOUILLY FSE
- **LAURENT Louis** Champion de France -88kg - club CLAYE-SOUILLY FSE
- **NANTOIS Anthony** Champion de France -98kg - club CLAYE-SOUILLY FSE



- **DELIENNE Marvin** Champion de France
+98kg - club CLAYE-SOUILLY FSE

Merci à tous pour votre participation à ce superbe événement qui a vu s'affronter ce qui se fait de mieux en France en Sambo combat.

BRAVO à tous et à très bientôt pour de nouvelles échéances !



Session de passage de grades supérieurs dimanche 27 Novembre 2022 à PLEYBEN (29)



Rappelons qu'autrefois, suivant la fédération d'appartenance, beaucoup de passages de ceintures noires de sambo s'obtenaient en France, sans aucune compétence en sambo combat et en sambo défense. Il s'agissait de « ceintures noires » de sambo sportif, sans le préciser. Il existait même des ceintures noires de sambo, valorisant uniquement le sambo défense (appelé défense personnelle). Sans réelles notions de sportif ou de lutte exigées. C'est-à-dire que beaucoup de pratiquants sont « ceinture noire de sambo sportif », ou « ceinture noire de défense personnelle ».

Le sambo a évolué et il est important pour son image, d'avoir désormais dans les clubs des enseignants qui maîtrisent réellement la discipline dans sa globalité. Le sambo combat étant devenu la forme la plus

populaire dans le monde, grâce notamment au MMA, il est très surprenant, encore de nos jours, de voir en France des enseignants diplômés portant des ceintures noires dans notre sport en ne sachant pas mettre correctement un coup de poing ou un coup de pied.

C'est très néfaste pour l'image de notre discipline et certains de nos cadres CSNS avaient farouchement lutté contre ce fléau et essayé d'y remédier en créant il y a plusieurs années, les "Grades Uniques" de sambo pour tous les pratiquants.

L'exigence de cette transversalité a d'ailleurs eu pour effet de produire de grands champions de sambo en France.



Des stages de recyclage et de mise à niveau pour le sambo combat et le sambo défense, ouverts à tous, vous sont proposés durant la saison.

Bien sûr que l'on est libre de pratiquer en club une seule forme de sambo ! Mais on ne peut pas revendiquer être ceinture noire de sambo et afficher, dans sa salle, des posters de Fedor EMELIANENKO ou de Khabib NURMAGOMEDOV en laissant entendre que l'on pratique le même sport que ces champions. Car c'est très réducteur pour l'image de notre sport et malhonnête vis-à-vis des adhérents. Il n'y a aucune honte à ne pas vouloir pratiquer le sambo combat. Mais il faut l'assumer. Une ceinture noire de sambo obtenue avec uniquement des compétences de judo, même si le judo est parfaitement respectable, n'est pas une ceinture noire de sambo obtenue avec la maîtrise des trois styles.

La CSNS FFLDA est la seule fédération où l'on peut pratiquer la forme sambo combat. Profitez de cet avantage.

BILAN DE L'ANNÉE 2022



Toujours soucieux de montrer un maximum de transparence à l'égard des clubs et de nos licenciés et toujours animés d'un désir de mieux faire pour notre sport, nous allons lister les points positifs et les progrès apportés à notre discipline dans un premier temps puis, les points négatifs dans un second temps.

Les points positifs :

- **Autonomie de la CSNS dans l'organisation des compétitions** ayant permis d'offrir des championnats de grande qualité, avec l'appui des élus locaux et régionaux.
- **Maintien du Haut Niveau au sein de la FFLDA**
- **Mise en place de stages de sélection** pour les compétitions internationales.
- Développement d'une pratique transversale du Sambo : plusieurs clubs qui ne pratiquaient pas le Sambo Combat s'y sont mis, avec réussite et grand bonheur, depuis la création de la CSNS.
- **Meilleure homogénéité dans les pratiques** avec des samboïstes qui, désormais, ressemblent à des samboïstes.
- **Grand succès pour les stages techniques de sambo-défense** en Île de France (Discipline complètement abandonnée sur les mandats précédents).
- **Reconduction de l'évènement « Sambo Combat Challenge »** regroupant les meilleurs spécialistes de la discipline au Festival International des Arts Martiaux de Bercy Hôtel Accor Arena. **Avec une visibilité énorme apportée au Sambo.**
- **Formation continue des arbitres**, plus jeunes et motivés, afin de les faire monter en compétence avec un cursus adéquat. Davantage de compétences et bien plus de neutralité sur les championnats désormais.
- **Création d'une session nationale de passage de grade sambo pour les enseignants et les cadres** affiliés FFLDA.
- **Création de la page Instagram de la CSNS.**
- Malgré un contexte très conflictuel, **la CSNS affiche un nombre de licences sambo** quasiment identique à celui laissé après 13 années de gouvernance par les anciens dirigeants.

Les points négatifs :

En préambule : Comme chacun le sait maintenant, le sambo est un sport très tourmenté, depuis des années en France. Dirigé au niveau international par les russes, c'est le seul sport au monde qui semble être « la propriété exclusive » d'un pays et d'un régime dirigiste. Et comme chacun le sait, le monopole exclusif engendre bien souvent l'abus et la tricherie. Lorsqu'un système renvoie l'image de règles bafouées, ce système a tendance à attirer les individus sans vertus. Ceux qui sont prêts à bafouer les codes du sport et à louer totale allégeance à ce système en dépit de tout honneur.

Il semblerait que la nouvelle équipe de dirigeants de la FFLDA, pourtant loin d'être naïfs pour être arrivés au pouvoir il y a deux ans en bousculant l'ancien Président assis sur deux

mandats consécutifs, ait négligé ou sous-estimé les russes et leurs disciples français.

Les conséquences en ont été très préjudiciables pour notre commission sambo et ses adhérents :

- **Les meilleurs athlètes français en sambo ont été, à nouveau, privés de Championnat du Monde cette année** pour la deuxième année consécutive. **C'est tristement historique pour notre sport.** (Rappelons que certains d'entre eux ont le niveau pour décrocher un titre de champion du Monde en Sambo Combat qu'ils convoitent depuis plusieurs années. Pensant que cette nouvelle fédération pourrait désormais leur offrir les meilleures conditions à cette réussite ultime.
- **Les cadres de la FFLDA ont décidé de faire un procès à la FIAS** (Fédération Internationale Amateur de Sambo) il y a deux ans, sans réelle concertation avec les membres et les licenciés de la Commission Sportive Nationale de Sambo qui proposaient plutôt de dialoguer avec la FIAS et, surtout, d'expliquer au Président russe le changement en France, avec la création d'une commission sambo plus apte à développer la discipline. Le coût financier de ce procès a été imputé à la CSNS qui ne l'avait pas demandé (21.000 euros).
- **Les membres de la CSNS ont été interdits de tout dialogue direct avec la FIAS par les élus de la FFLDA.** Pourtant, plusieurs cadres historiques et athlètes du sambo français étaient connus et fort appréciés par la FIAS à ce moment crucial.

En plus de ces choix politiques très discutables à l'international, notre fédération n'a pas toujours su cette année encore, suffisamment se faire respecter au niveau national par ses propres administrés. Voici le constat :

- **Blocage du développement du sambo dans certaines régions de France.** Certains présidents de Région de la FFLDA soutiennent encore des clubs et des dirigeants de l'ancien comité (pourtant en procès contre leur fédération) et, pour certains, refusent ou semblent avoir peur d'organiser des championnats régionaux pour leurs clubs et licenciés sambo. Peur de quoi ? On ne sait pas. Sachant que la participation à une phase régionale est un pré-requis à celle d'un championnat de France. Il s'agit donc d'une entrave à la participation de licenciés FFLDA ayant coché la discipline sambo, à des championnats officiels et à un parcours de performance.
- **Double affiliation de certains clubs de sambo (CFS/FFLDA).** Pour bénéficier d'un double avantage (Rappelons que la FFLDA est en procès contre le CFS), ou peut-être pour compenser aux carences d'organisations infligées par certains présidents de région Lutte ?
- **Prise en charge des athlètes de l'équipe de France CSNS dégradée.**
Des remboursements bloqués par la FFLDA sans aucune raison valable.
- **Toujours pas de communication sur le Sambo FFLDA** sur le site internet fédéral.
- **Un double langage de la part de certains élus FFLDA à propos des clubs CFS.**
- **Des athlètes CSNS peu considérés et des athlètes CFS parfois privilégiés par certains cadres FFLDA.**
- Des décisions importantes prises, et souvent mal prises, par des élus FFLDA, sans concertation des cadres de la CSNS.
- Un sentiment général partagé par tous les samboïstes qu'**il n'y a pas de véritable personne décisionnaire pour le sambo** parmi les élus FFLDA et la Direction Technique Nationale. **Beaucoup d'incohérences, de contradictions et de discordes dans les prises de décisions.**

Cette année se termine donc sur un bilan plutôt positif en ce qui concerne les actions menées en autonomie par la CSNS et notamment la qualité des compétitions proposées au sein des régions partenaires. Et sur un constat plus négatif en ce qui concerne la gestion et la considération du Sambo au sein de la FFLDA, et la situation internationale.

Ce bilan mitigé, à la fois positif et négatif, n'est pas une interprétation des membres de la CSNS. C'est un condensé minimisé des témoignages exprimés par les licenciés et les clubs, qui ne veulent que le bien pour leur sport.

ALORS, COMME ON DIT : « ESSAYONS DE NOUS AMÉLIORER ET DE NE RETENIR QUE LE MEILLEUR DE 2022 ! FAISONS LE VŒU QUE 2023 CONNAISSE ENFIN L'AVANCÉE QUE NOTRE DISCIPLINE MÉRITE PARTOUT EN FRANCE ! »

Les membres de la Commission Sportive Nationale Sambo vous souhaitent d'heureuses fêtes de fin d'année.



Contactez nous



Commission Sportive Nationale Sambo

Rue Louis Pergaud 2, 94700, Maisons-Alfort



Fédération Française délégataire
Fédération Française de Lutte
Rue Louis Pergaud 2, 94700, Maisons-Alfort

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

[Se désinscrire](#)

Envoyé par
 sendinblue